



Copenhague : pourquoi nous sommes tous concernés

Le changement climatique questionne notre avenir à tous.

Parce que le climat est un objet indivisible. La hausse des températures et du niveau des océans comme la modification des régimes de précipitation, impactent les écosystèmes, nos ressources, et plus largement, nos conditions de vie. Les plus vulnérables seront les plus touchés, les pays du Sud en premier lieu.

Mais la crise climatique n'est que le corollaire des crises économique, sociale, culturelle, énergétique, ainsi que des inégalités au niveau international. Elle remet en cause le fonctionnement de nos sociétés basées sur le productivisme. Le changement climatique impose de revisiter nos rapports à l'environnement, nos représentations et nos idéaux, et de refonder les bases des relations internationales... Les sociétés doivent engager leur transition vers un mode de développement durable. L'objectif : un développement pour tous, au Nord, au Sud.

Nous sommes tous concernés !

De Rio à Copenhague

La conférence de Copenhague est issue du processus de Rio. La Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (1992) affirme la volonté de la communauté internationale de stabiliser le climat, et reconnaît la responsabilité historique des pays industrialisés. Adossé à cette Convention, le Protocole de Kyoto fixe des obligations de réduction contrôlées pour les pays industrialisés, et des mécanismes de coopération politique, financière et technique entre l'ensemble des pays.

La 1^{ère} période d'application du Protocole de Kyoto se terminera en 2012. D'après le plan d'action de Bali approuvé en 2007, la communauté internationale doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat à Copenhague, pour définir ce que sera la 2^{ème} période d'engagement à partir de 2013. Cette fois-ci, tous les pays sans exception sont concernés, et doivent s'engager, ensemble, sur le long terme.

Le défi est grand : il faut conserver les acquis de Kyoto et renforcer l'engagement collectif, et donc pour cela organiser la transition du Nord vers la « société sans carbone », concilier l'urgence écologique avec les objectifs de développement au Sud, les contraintes énergétiques avec les besoins sociaux... Et en même temps, il faut déjà commencer à « s'adapter » aux dégâts du changement climatique qu'on n'a pu enrayer à temps.

La conférence de Copenhague n'est pas l'aboutissement du processus de Rio : elle est une étape significative pour l'élaboration d'une réponse commune au défi climatique, et pour la mise en œuvre d'un régime multilatéral favorable à la transition vers un développement durable pour tous.

Le changement climatique, parce qu'il ne connaît pas de frontière, impose :

- De coopérer à l'échelle internationale.
- De sortir d'une gouvernance internationale fondée sur la seule concurrence entre Etats.
- De réhabiliter les principes de responsabilité commune, d'équité et de solidarité internationale.

La perspective majeure est d'ouvrir les voies d'un développement accessible à tous, en fixant une trajectoire de transition, avec des objectifs et des moyens de régulation, ainsi que de mécanismes de coopération. L'urgence climatique impose de fixer des échéances à court, moyen et long terme.

La réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre pour contenir le réchauffement en dessous de + 2°C se joue dans les quatre décennies qui viennent, et pose des questions auxquelles il est crucial de répondre :

Quels objectifs de réduction d'émissions de GES pour chacun?

Comment répartir les efforts ?

Quels mécanismes de coopération mettre en place pour atteindre ces objectifs ?

Quelles sont les échéances à fixer dans le temps, les phases à retenir pour évaluer et corriger leur respect ?

Copenhague ne peut être un rendez-vous manqué !

La société civile est concernée et largement mobilisée : ONG, associations de solidarité, entreprises, mouvements sociaux, ainsi que de les collectivités territoriales et plus généralement les citoyens, convaincus de la nécessité d'entreprendre le changement, déterminés à agir, et soucieux de voir leurs dirigeants s'engager de manière plus ambitieuse et équitable pour faire face au changement climatique. Ils expriment à Copenhague leur volonté de s'impliquer, personnellement et collectivement : la transition vers un mode de développement sobre en carbone devra compter sur les comportements de chacun, sur l'évolution des modes de production et de consommation individuels et collectifs, sur la capacité de nos processus démocratiques de décision à sauvegarder les biens communs en cause dans le changement climatique.

4D, acteur pour un développement durable et observateur attentif des négociations sur le climat depuis les années 90 est présent à Copenhague : la réponse de la communauté internationale face au changement climatique sera un élément déterminant pour s'orienter vers un développement durable.

Nous sommes tous concernés !

Face au changement climatique, les Etats doivent prendre leurs responsabilités !

Pour cette conférence, les Etats sont parties prenantes en première ligne : ils doivent s'engager quantitativement, tant sur leur contribution à la décroissance des émissions mondiales de GES que sur des financements pour l'action internationale et l'aide aux pays en développement.

Les représentants des Etats doivent prendre la mesure des attentes citoyennes : le monde a les yeux rivés sur eux.

Au regard des constats des scientifiques du GIEC, il est indispensable de :

- limiter le réchauffement à 2°C d'ici 2100 (les dernières estimations du GIEC recommandant même de limiter le réchauffement à 1,5°C) ;
- limiter la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à 450ppm ; la perspective d'une limitation à 350ppm doit être sérieusement envisagée au vu des dernières études scientifiques.

- diviser par deux des émissions mondiales de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 par rapport à 1990.

La non prise en compte de ces recommandations ferait peser de sérieux risques pour l'accès à l'eau et à l'alimentation de millions de personnes et pour la sécurité de nombreuses villes implantées sur les zones côtières.

Les experts ont insisté dans leur dernier rapport sur la nécessité de s'adapter au changement climatique : les impacts du changement climatique, la transformation progressive des territoires de vie et des ressources disponibles, comme l'évolution des risques, est d'ores et déjà en train de modifier la façon dont nous habitons l'espace. Les déplacements de population seront inévitables. Actuellement, on estime à 25 millions le nombre de réfugiés climatiques, et jusqu'à 250 millions en 2050. Quels droits pour ces migrants dans un monde où la migration des marchandises prévaut sur la mobilité des hommes ? D'importants changements doivent être engagés.

La régulation climatique définie par le protocole de Kyoto représente une première avancée en termes de gouvernance internationale. Mais les objectifs ont été limités à une courte durée et à une partie seulement des états responsables, et mal appliqués. Ils se sont révélés tragiquement insuffisants pour faire face aux défis auxquels nous désormais confrontés.

Les engagements pris par les pays industrialisés en 1997 sont loin d'être remplis ; et les émissions des pays en développement connaissent une courbe ascendante inquiétante...

Pour avoir une chance de limiter le réchauffement planétaire à 2°C, le GIEC demande aux pays industrialisés de réduire leurs émissions de GES de 25 à 40% d'ici 2020. Actuellement, l'engagement de ces pays se situe entre 16 et 23% de réduction d'émission à horizon 2020, et seulement 17% pour les Etats-Unis, et ce par rapport à 2005 et non 1990. Le compte n'y est pas.

La transition demande du temps, mais l'urgence climatique réclame une volonté politique forte, maintenant !

Au delà d'un chiffre de l'ambition, il est donc nécessaire de favoriser la mise en œuvre de stratégies de développement sobres en carbone qui soient de véritables politiques structurantes sur le long terme. Tous les secteurs économiques seront concernés : industrie, agriculture, aménagement, bâtiments, transports... Les Etats doivent anticiper et prendre en compte le contexte national, les richesses, capacités et vulnérabilités territoriales afin de définir des trajectoires de réduction réalistes et à la hauteur des enjeux.

Cela implique l'adoption d'un certain nombre de règles, reconnues par tous, qui devront rester stables dans les prochaines décennies afin de permettre aux Etats, aux entreprises de s'adapter à ce nouvel ordre.

De manière globale, ce sont les modes de vie, les modes de production et de consommation qui seront impactés. Nous sommes tous concernés !

Le futur accord devra permettre d'agir rapidement et efficacement.

Il devra fixer des objectifs ambitieux, à la fois sur le court, le moyen et le long terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour limiter le réchauffement

- **Les Pays industrialisés doivent s'engager à réduire leurs émissions de 50% en valeur absolue d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990.** L'échéance de long terme 20 ans est nécessaire pour la définition et la mise en place de politiques structurantes.

- **A cet objectif de long terme devront correspondre une trajectoire et des « points de passage ».**

- **Une première étape d'évaluation des résultats et des moyens mis en œuvre doit être prévue dans les 5 ans à venir.** Elle pourra permettre de renégocier les engagements au vu de la capacité (financières et technologiques) de chacun à engager la transition.

- **Ces engagements doivent être contraignants,** faire l'objet de suivis et de sanctions afin que des politiques d'atténuation ambitieuses soient effectivement mises en place.

- **Les mécanismes de flexibilité** (marché carbone et projets de coopération Nord-Nord et Nord-Sud) doivent être aménagés en tenant compte des dysfonctionnements actuels afin qu'ils remplissent leur rôle, à savoir soutenir et accélérer, la décarbonisation de l'économie et non être un moyen pour les Etats de se défausser de leurs obligations.

- **Les émissions du secteur agricole** (entre 10 et 14% des émissions mondiales et 25% si on tient compte des terres nouvellement conquises pour cette activité) doivent être intégrées dans les négociations, sous deux conditions : que l'agriculture soit considérée dans ses dimensions économiques et sociales et environnementales, et comme un domaine relevant de la souveraineté nationale. Les besoins en alimentation mondiale ne doivent pas se dissoudre dans le marché carbone.

La communauté internationale doit poser les bases d'un régime climatique fondé sur la coopération et l'équité

L'équité et le principe de solidarité obligatoire doivent être au cœur du prochain accord, pour renforcer un système de gouvernance, dans ses principes, outils et moyens.

Le mandat de Bali inclut la nécessaire mise en place d'un système d'évaluation et de contrôle.

- **Financer l'action des pays en développement** : 110 milliards d'euros de fonds publics par an d'ici 2020 sont nécessaires pour aider les pays en développement. L'ensemble des pays doit contribuer, chacun en fonction de ses capacités respectives (exprimée en termes de PIB).

Les objectifs de ces financements :

- Mise en oeuvre des plans d'adaptation.
- Elaboration puis mise en oeuvre des stratégies d'atténuation.

Avant cela, des actions « précoces » d'adaptation doivent être mise place avant 2012, et recevoir pour cela un soutien financier adapté.

- **Ce financement doit avoir un caractère additionnel à l'aide publique au développement.**

- **L'Europe doit se prononcer sur le soutien financier public qu'elle est prête à apporter aux pays en développement** pour les aider à lutter contre le changement climatique et ses impacts.

Considérant cela, elle est en mesure de s'engager sur une contribution à hauteur de 35 milliards.

- **La communauté internationale doit s'engager à soutenir financièrement la lutte contre la déforestation** (responsable de 20 % des émissions). Les pays industrialisés doivent soutenir financièrement les pays en développement afin qu'ils préservent les forêts, la biodiversité et les populations qui y vivent. La création d'un fonds public est nécessaire.

- Enfin, **4D est attentif au système d'observance qui sera mis en place** : mécanismes de suivi et évaluation des engagements, des résultats.

La Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique reconnaît la responsabilité historique des pays industrialisés, et la nécessité de soutenir les pays les plus vulnérables. La « dette climatique » s'alourdit avec le temps. Les pays en développement seront les plus durement touchés par les impacts des changements climatiques. Les pays africains par exemple, ne sont responsables que de 4% des émissions au niveau international. Or, 22 des 28 pays les plus vulnérables sont situés en Afrique...

Les pays en développement doivent être en capacité de se réappropriier leur développement et de l'orienter vers un développement sobre en carbone. La négociation climat devra définir les modalités de financement et de transfert de technologie afin de permettre aux pays en développement de s'adapter.

Des mécanismes de coopération existent déjà : ils permettent notamment aux pays industrialisés d'investir dans des pays en développement pour des projets de développement durable. Ils se sont néanmoins révélés inadaptés aux pays les moins avancés, ne soutenant finalement que la croissance des pays émergents.

Le changement climatique impose la solidarité. Nous devons être capables de dessiner un accord équitable à l'échelle mondiale.

Nous sommes tous concernés !

On est en droit d'attendre de Copenhague d'être une étape qui permettra la mise en place d'un nouvel accord contraignant, équitable et efficace.

Mais le travail se poursuivra au-delà.

Etats, élus, organisations, syndicats, entreprises, citoyens...

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !



<http://www.association4d.org>